

3.5

Avis d'audiences

3.5 AVIS D'AUDIENCES

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Stéphane Charest 166293	(CD00-0685)	François Folot, président Alain Côté, A.V.C. Bernard Meloche	2 avril 2008 à 9h30	Cour fédérale 300, boul. Jean Lesage, 5e étage, Québec (Québec) G1K 8K6	Appropriation de fonds pour fins personnelles ou/ non-paiement à l'assureur des sommes perçues.	audition sur culpabilité
Rocco Di Stefano 110178	(CD00-0689)	François Folot, président Robert Chamberland, A.V.A. Yvon Fortin, A.V.A.	3 avril 2008 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Ne pas chercher à avoir une connaissance complète des faits. Défaut de respecter ses obligations à l'égard du profil d'investisseur. Inexécution ou mauvaise exécution du mandat et/ou défaut de rendre compte du mandat. Exercer des activités dans des disciplines sans détenir le certificat requis.	audition culpabilité/sanction

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Rocco Di Stefano 110178	(CD00-0711)		3 avril 2008 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Falsification ou contrefaçon de signature ou de documents. Appropriation de fonds pour fins personnelles ou/ non-paiement des sommes perçues à une institution financière. Défaut d'exercer ses activités avec intégrité. Refus de collaborer avec une personne chargée de l'application de la loi. Exercer des activités dans des disciplines sans détenir le certificat requis.	audition culpabilité/sanction
Noureddine Haddaoui 140182	(CD00-0622)	François Folot, président Bernard Meloche Kaddis Sidaros, A.V.A.	4 avril 2008 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Défaut de divulguer l'existence d'un contrat en vigueur et/ou défaut d'indiquer l'intention de remplacer dans la proposition. Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Défaut de fournir aux assureurs les renseignements d'usage et/ou fournir de faux renseignements. Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	audition sur sanction

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Claude Martel 122940	(CD00-0683)	Janine Kean, président Robert Chamberland, A.V.A. Pierre Larose, A.V.A.	8 avril 2008 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères.	audition sur culpabilité
			9 avril 2008 à 9h30		Défaut de respecter ses obligations à l'égard du profil d'investisseur.	
			10 avril 2008 à 9h30		Effectuer une opération sans l'autorisation du client.	
			11 avril 2008 à 9h30		Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	
Marc-André Trottier 133307	(CD00-0678)	François Folot, président Gisèle Balthazard, A.V.A. Robert Archambault, A.V.A.	14 avril 2008 à 9h30	Commission des lésions professionnelles 500, boul. René-Lévesque ouest, 18 ^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7	Falsification ou contrefaçon de signature ou de documents.	audition sur culpabilité
			15 avril 2008 à 9h30		Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Richard Martel 122991	(CD00-0554)	Me Guy Marcotte, président Yannik Hay, A.V.C. Yvon Fortin, A.V.A.	15 avril 2008 à 9h00	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères.	audition sur sanction
Christophe Balayer 101024	(CD00-0674)	Janine Kean, président Yvon Fortin, A.V.A. Gilles C. Gagné, A.V.C.	16 avril 2008 à 0h15	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Défaut d'effectuer le suivi approprié et/ou les révisions ponctuelles. Transaction non dans l'intérêt de l'investisseur. Défaut de subordonner son intérêt personnel à celui de son client. Inexécution ou mauvaise exécution du mandat et/ou défaut de rendre compte du mandat. Exercer des activités dans des disciplines sans détenir le certificat requis.	audition sur culpabilité

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Christian Gignac 114440	(CD00-0693)	Janine Kean, président Robert Chamberland, A.V.A. François Faucher	22 avril 2008 à 9h30	Cour fédérale 300, boul. Jean Lesage, 5e étage, Québec (Québec) G1K 8K6	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères.	audition sur culpabilité
			23 avril 2008 à 9h30		Défaut de respecter ses obligations à l'égard du profil d'investisseur.	
			24 avril 2008 à 9h30		Transaction non dans l'intérêt de l'investisseur.	
Guy D'Arcy 108954	(CD00-0662)	Janine Kean, président Felice Torre, A.V.A. Pierre Larose, A.V.A.	28 avril 2008 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères.	audition sur culpabilité
			29 avril 2008 à 9h30		Falsification ou contrefaçon de signature ou de documents.	
			30 avril 2008 à 9h30		Défaut de respecter ses obligations à l'égard du profil d'investisseur.	
					Appropriation de fonds pour fins personnelles ou/ non-paiement des sommes perçues à une institution financière.	
					Défaut de subordonner son intérêt personnel à celui de son client.	
					Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	